

le vendredi 12 février 2021

à M. Auverlot, recteur de l'Académie de Créteil,
à M. Chaleix, Directeur Académique,
s/c de M. chef d'établissement.

copie aux organisations syndicales

Objet : demande d'audience concernant la DHG de notre établissement.

Nous, enseignant-es et personnels du collège Marie Curie des Lilas, après réception de notre DHG, après concertation en conseil pédagogique, réunis en heure d'information syndicale le mardi 9 février 2021 et suite à la commission permanente de ce jour, nous dénonçons ici :

- une DHG très largement insuffisante, avec l'un des plus faibles H/E du département : nous ne pouvons satisfaire tous les besoins pour les élèves les plus faibles, ni même répondre, sans dotation spécifique, au droit à la formation en LCA pour tous les élèves. Il n'y aura pas piscine pour tous les non-nageurs, et même plus assez de dédoublements pour, au moins, reconduire à l'identique les dédoublements de cette année. Nous n'avons donc pas les moyens de répondre à la très grande hétérogénéité de nos élèves.
- nous dénonçons et refusons fermement d'avoir des classes à 28 et même 29 élèves !
- nous refusons que des heures supplémentaires soient imposées à toutes et tous, et que cela serve, entre autres, à supprimer des postes et à gonfler un taux d'heures supplémentaires imposé !

Nous dénonçons le fait que les moyens alloués à notre établissement sont en chute libre depuis les 5 dernières années : pour le même nombre d'élèves en 2016, nous avons 3 divisions de plus.

chiffres pour la rentrée	H/E	élèves/ classe	nbre de classes	nbre d'élèves	Nbre d'heures allouées (DHG à la structure*)
2016	1,25	24,24	31	734	891,25 h
2018	1,22	24,68	29	716	841 h
2019	1,23	24,31	29	705	841 h
2020	1,15	26,11	30	783	870 h
2021	1,14	26,42	28	740	812 h

Nous dénonçons la politique de lissage du nombre d'élèves par division, calculé sur tout l'établissement. **Nous demandons un retour à un seuil de 25 élèves par classe, sur tous les niveaux.** Nous demandons l'ouverture des divisions nécessaires, notamment au niveaux 4^e et 5^e.

L'augmentation constante des effectifs dégrade les conditions d'apprentissage de nos élèves. Cela ne permet pas de lutter contre les inégalités – accentuées pendant les périodes de confinements et par le contexte sanitaire. Cela va à l'encontre des annonces et des déclarations d'intention de M. Blanquer, ministre de l'éducation. Les effectifs et la baisse des moyens alloués, ne permettent même pas de répondre aux besoins élémentaires de nos élèves, de mettre en place tous les enseignements nécessaires à la réussite de tous les élèves.

L'augmentation des effectifs, couplée à l'augmentation des heures supplémentaires imposées, dégradent les conditions d'exercice des personnels.

Nous demandons que la DHG soit abondée afin de permettre la mise en place d'AP dans toutes les disciplines et tous les niveaux qui le nécessitent.

Et donc, des dotations spécifiques sont nécessaires et elles sont préconisées par les textes officiels :

- **pour l'enseignement LCA** : aucune dotation spécifique n'est donnée pour cet enseignement, contrairement aux textes officiels et, notamment, à la circulaire du 24 janvier 2018. Nous demandons l'abondement de la DHG d'autant d'heures que nécessaire pour dispenser, à tous les élèves qui le souhaitent, l'enseignement du latin et du grec. Pour mémoire, cette année, **20h sont nécessaires pour les LCA.**

- **pour la natation** : 1h est donnée dans la DHG. Or, pour le nombre d'élèves de l'établissement et pour permettre à tous les élèves non-nageurs d'acquérir ces compétences, **1h de plus est nécessaire.**

- **des élèves allophones**, de plus en plus nombreux, nécessitent une prise en charge particulière. Nous avons initié cette prise en charge cette année 2020-2021 mais, afin de rendre le dispositif pérenne, **4h sont nécessaires.**

- **en Espagnol**, un groupe classe supplémentaire, au niveau 4^e, doit être créé au regard des effectifs attendus : **3h sont nécessaires.**

Nous vous rappelons également le contexte de violences inter-territoires que subit le collège Marie Curie depuis plusieurs années et, particulièrement depuis 3 ans avec trois meurtres et des « descentes » régulières de bandes, de plus en plus jeunes, au abords du collège. Ces phénomènes de violences ont des répercussions sur le climat scolaire. L'augmentation des effectifs

Nous vous rappelons encore, le début de travaux de rénovation dans notre établissement qui vont nous priver, notamment, d'une salle de sciences, d'une partie de la cour de récréation et occasionner, vraisemblablement, des nuisances importantes.

Pour autant, ces travaux ne vont pas faire augmenter la capacité d'accueil de nos salles de classes qui sont calibrées pour accueillir 25 élèves. Nous n'avons pas assez de tables ni de chaises pour accueillir les effectifs que vous nous annoncez pour la rentrée 2021. Et, quand bien même nous aurions le mobilier, ce sont le mètres carrés qui manquent et qui ne peuvent être ajoutés.

Nous vous rappelons, pour finir, que nous vous avons écrit, à plusieurs reprises depuis Septembre 2020, sans jamais recevoir de réponse. Nous demandons toujours la création de postes d'AED (2 postes à temps plein) pour répondre aux difficultés de gestion de la surveillance de l'établissement, notamment autour de la pause méridienne : étalement sur 4 bâtiments, 650 demi-pensionnaires. **Nous demandons le recrutement d'AESH** pour répondre aux besoins des élèves avec notification mdph (sans parler de des autres élèves qui nécessiteraient une aide). **Il manque encore 24h d'AESH.**

L'augmentation des effectifs, le manque de place dans les salles, les couloirs étroits, les violences qui touchent le secteur, le climat scolaire, les inégalités creusées par les confinements et le contexte sanitaire, sont autant de raisons pour allouer les moyens nécessaires que nous demandons.

Nous vous demandons de nous recevoir en audience dès la rentrée du 1^{er} mars 2021 afin d'échanger sur la situation du collège. Nous attendons une réponse pour le lundi 1^{er} mars. Nous, personnels du collège Marie Curie, nous réunirons en heure d'information syndicale le mardi 2 mars pour discuter des informations reçues et des suites à leur donner.

Dans l'attente, nous vous renouvelons l'assurance de notre engagement pour nos élèves et pour un service public d'éducation de qualité.

Les personnels du collège Marie Curie, réunis en heure d'information syndicales
soutenus par leurs sections syndicales CGT, FO, SNES, SNEP.